

**VILLE DE LA FERTE-BERNARD**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 03 octobre 2024  
Date d'affichage 03 octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20241016-CM2410-DEL4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024

***Nombre de conseillers***

en exercice 29  
présents 22 + 7 procurations  
votants 29

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE**

**Le NEUF OCTOBRE** à vingt heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni pour des circonstances exceptionnelles à la Mairie : salle Annette Moriette, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

**Etaient présents** : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Marie DENONELLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

**Excusés** :

M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN	(Pouvoir donné Christiane VAN RYSSEL)
M. Thiery BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)
M. Emmanuel VIGNERON	(Pouvoir donné à Éric PAPILLON)
M. Nicolas GUILLARD	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
Mme Sophie DOLLON	(Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT)
Edith ALIX	(pouvoir donné à Carl GUILLEMIN)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Marie DENONELLE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**RELANCE APPEL A PROJET**  
**OFFRE RESTAURATION**  
**ABORDS DU PLAN D'EAU DE LA FERTE-BERNARD**

Le conseil municipal,  
**vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.  
**Vu** l'appel à projet initié en 2023 et la délibération en date du 21 novembre 2023 relative à son lancement.

**Vu** le rapport du Maire.

**Considérant** que la ville de La Ferté-Bernard a pour objectif de développer et de valoriser davantage le plan d'eau et la base de loisirs situés à proximité du centre-ville, en proposant la mise en place d'une restauration conviviale ouverte toute l'année.

**Considérant** que l'appel à projet sera largement diffusé et téléchargeable sur le site de la Ville afin d'assurer une transparence et une accessibilité optimales pour les candidats.

Après en avoir délibéré,

- **ÉMET** un avis favorable à la nouvelle version du projet de restauration sur les abords du plan d'eau de La Ferté-Bernard.
- **VALIDE** la relance de la procédure relative à cet appel à projet.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents visant au bon déroulement de cette opération.

A l'unanimité des membres votants

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance  
Marie DENONELLE

Pour Copie conforme  
Le Maire,  
Didier REVEAU